

Centre 8 – Centre 7

Une seule entreprise, un seul patron.

Le 1^{er} octobre dernier, 80% (hors précaires et hiérarchies) de l'effectif du CAEPE (Centre 8) ont cessé le travail pour exprimer leur désaccord avec la politique de l'emploi à SPS.

Ils ont ciblé leur action sur l'échéance de fin des contrats de travail de deux intérimaires :

le 30 novembre 2009.

Mais, l'histoire de ces deux intérimaires est à l'identique de nombreux autres intérimaires ou CDD. Ils répondent à un besoin de « surcroît de travail temporaire ». Il leur est établi (voir prolongé) des contrats de travail ne pouvant excéder 18 mois. Au delà de la durée légale (18 mois), **la majorité de ces salariés se trouve renvoyée d'où elle arrive : au chômage.**

Et pourtant le surcroît de travail est toujours présent. Ce n'est pas une surcharge ponctuelle d'activité comme l'affirme la direction mais une charge pérenne en accroissement. De nouveaux intérimaires ou CDD arrivent. Il nous faudra vite oublier leurs prédécesseurs pour former « les nouveaux arrivants ». Toujours cette même logique depuis des années, un travailleur précaire remplace un autre travailleur précaire. Pourtant, des postes pérennes existent dans tous les secteurs de l'entreprise SPS.

Pour preuve que le surcroît de travail ne faiblit pas, le cumul des heures supplémentaires reste constant (10000 heures effectuées en 2009).

Le nombre de forfait-jour augmente (plus de 50% des cadres sont désormais au forfait jour). Quant aux dépassements d'horaires, il faudrait être crédule pour croire que la situation est réglée. A partir des informations du CE du 9 octobre 2009, tous les élus ont pu constater que les dépassements 42h / 12 semaines et 48h / semaine sont au même niveau qu'en 2005.

La valse des précaires et la surcharge de travail permanente sont valables pour le CAEPE (Centre 8) mais aussi au Haillan (Centre 7). Le personnel du CAEPE a fait un 1^{er} débrayage pour interpeller le responsable de service.

Ce dernier est resté campé sur sa position (ou plutôt sur celle de la Direction). **Mais la Direction du Centre 8 est la même que celle du Centre 7.**

Aujourd'hui, le personnel du Centre 8 a débrayé pour la deuxième fois ce matin. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Nous devons rejoindre les travailleurs en lutte pour exiger une véritable politique de l'emploi à SPS.

Nous sommes les victimes d'une crise dont nous ne sommes en rien les responsables. Au vu des premiers résultats semestriels, SPS a les moyens de créer des emplois. Même si SPS applique une Solidarité Groupe pour palier les difficultés rencontrées dans certaines entreprises du Groupe, SPS doit garder la totalité de son personnel. Nous sommes dans une période où les offres d'emploi deviennent rares. **Chaque intérimaire ou CDD remercié par SPS éprouve de grandes difficultés à retrouver un nouvel emploi. SPS a les moyens de créer des emplois.**

Nous arrivons dans le dernier trimestre 2009. Nos directeurs ont des objectifs à atteindre mais ils n'y arriveront pas sans la collaboration de tous. Le temps n'est plus à essayer de se convaincre, la situation durant depuis des mois, des années, mais d'imposer à la direction de SPS d'embaucher les précaires sur leurs activités pérennes.

N'est-il pas judicieux de montrer notre détermination en agissant ensemble ?

Faudra t'il attendre encore longtemps pour être solidaires les uns des autres ?

Il est nécessaire que l'ensemble du personnel et les organisations syndicales se mobilisent sans attendre.